

ATTENTION, ce document n'est pas une convention de stage.

Nous vous remercions de compléter entièrement les pages 1 & 2 afin de recueillir les informations **administratives et pédagogiques** nous permettant de rédiger la convention qui vous parviendra ultérieurement.

L'élève :

NOM et Prénom :	né(e) le :
Classe :	Spécialité : CAP METALLIER
Stage ou PFMP du :	au :
<i>En cas de dates différentes de celles préremplies ci-dessus, préciser OBLIGATOIREMENT les dates et le motif du changement :</i>	

L'entreprise :

Raison sociale :

Adresse complète :

Code postal et ville :

Code APE

--	--	--	--	--

 SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Domaine d'activité :

Nb de salariés :

Compagnie d'assurance :

N° Contrat :

Responsable juridique qui signera la convention (Informations nécessaires pour la signature dématérialisée de la convention)

Nom : **Prénom :** **Fonction :**

Tél. mobile :

Email :

Tuteur pédagogique en entreprise :

Nom : **Prénom :** **Fonction :**

Tél. mobile :

Email :

Horaires de présence du stagiaire :

Lundi :

Mardi :

Mercredi :

Jeudi :

Vendredi :

Les **activités prévisionnelles** proposées au stagiaire doivent être **précisées au verso**, en portant une attention particulière à celles relevant des **travaux réglementés** pour les **stagiaires mineurs**.

ACTIVITES PREVISIONNELLES

Rappel du contexte : Article L124-1 du Code de l'éducation. : "Les périodes de formation en milieu professionnel et les stages correspondent à des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève ou l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle. **Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil.**

L'élève étudiant :

Spécialité : **CAP METALLIER**

se verra confier les activités suivantes, en cas de modifications entre le moment de la signature de cette fiche accord et l'accueil de l'élève, l'entreprise en informera le bureau des stages du lycée.

Parmi les activités prévisionnelles ci-après, **le représentant de l'entreprise coche** celles qu'il prévoit de confier au stagiaire. Elles serviront de base aux objectifs de formation du stagiaire dans l'entreprise. S'il devait y avoir des modifications entre le moment où cette liste est remplie et l'accueil de l'élève, l'entreprise en informera le professeur référent.

COMMUNICATION PRÉPARATION		
Prendre connaissance du travail en cours	<input type="checkbox"/>	
Respect des règles de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	
Communiquer en équipe, avec son responsable et les autres intervenants	<input type="checkbox"/>	
Renseigner et transmettre des documents liés à son intervention, rapport journalier et/ou hebdomadaire, en lien avec le formateur et le tuteur d'entreprise.	<input type="checkbox"/>	
Organiser son intervention	<input type="checkbox"/>	
Préparer et vérifier le matériel et l'outillage	<input type="checkbox"/>	
RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT		
Réaliser un gabarit ou une épure simple	<input type="checkbox"/>	
Opérations de débit*, d'usinage*, de mise en forme* à chaud ou à froid, d'assemblage mécanique ou mécano-soudé*, de finition.		<input type="checkbox"/>
<i>* Relève obligatoirement des travaux réglementés dans le cas de stagiaires mineurs.</i>		
Préparer et conditionner les ouvrages, le stockage, l'acheminement	<input type="checkbox"/>	
Préparer la zone de pose (outillages, machines, ouvrage, sécurité...)	<input type="checkbox"/>	
RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES		
Assurer la maintenance préventive de 1er niveau des équipements de fabrication	<input type="checkbox"/>	
Assurer des opérations de dépannage ou de réparation d'ouvrages	<input type="checkbox"/>	
Contrôle qualité et conformité d'un ouvrage ou fabrication	<input type="checkbox"/>	
Préparer la réception d'ouvrage	<input type="checkbox"/>	

Remarques ou précisions :

Accueil des élèves mineurs - Activités relevant des travaux réglementés

Selon le code du travail : "Le responsable de l'entreprise peut affecter des jeunes mineurs, de plus de 15 ans, à des travaux réglementés nécessaires à la formation professionnelle sous réserve d'avoir **transmis préalablement la déclaration de dérogation à l'inspection du travail**". La liste des travaux réglementés pour lesquels le médecin scolaire a émis un avis est annexée à la convention de stage. Toutefois, le tuteur doit vérifier que dans le contexte de la situation de travail en terme d'environnement et de matériel l'élève mineur sait procéder à l'évaluation du risque et possède les compétences pour exécuter les tâches confiées en toute sécurité

L'entreprise affectera le stagiaire à des travaux réglementés :

oui* non*

- Si oui, date de transmission de la déclaration de dérogation à l'inspection du travail :/...../.....

- Si non, ou si la déclaration de dérogation n'a pas été transmise à l'inspection du travail, l'entreprise s'engage à ne pas affecter le stagiaire à des travaux réglementés.

***La mention portant sur les travaux réglementés est OBLIGATOIRE, faute de celle-ci, la convention ne pourra être établie.**

Pour accord. Nom du représentant de l'entreprise :

.....

Fait, le

Cachet de l'entreprise et signature OBLIGATOIRES :

Cadre réservé aux **professeurs référents** :

Après vérification de tous les éléments portés sur cette fiche, le **professeur référent de spécialité**, Nom :

émet un avis favorable, le :

Signature :